



Raphaël ADAM
Adjoint au Maire
délégué à l'aménagement

Nanterre, le 20 DEC. 2022

Monsieur Philippe GRAS
Syndic de copropriété
30 de la Croix
92000 NANTERRE

Direction de l'Aménagement

Dossier suivi par : Jean-Luc LEDENTU

Référence courrier : JLL / 2022 - 135

Objet : Demande de règlement de charges de copropriété concernant l'immeuble sis 30 rue de la Croix

Monsieur,

Nous faisons suite à votre demande de règlement des charges de copropriété concernant un appartement sis 30 rue de la Croix, appartenant à Monsieur YAHIAOUI Saadi Gérard, décédé le 9 janvier 2021.

Par la présente, je vous informe que la Ville de Nanterre n'est pas devenue propriétaire des biens du défunt.

Après enquête auprès des services de la Ville, il s'avère que le Service Etat Civil a récupéré des clés de l'appartement, ainsi que des papiers d'identité, suite à un constat de décès.

En l'absence d'héritiers, je vous conseille de saisir le Président du Tribunal de Grande Instance de Nanterre (lieu de la succession), afin de demander la nomination d'un curateur, afin d'éteindre la dette envers le Syndicat des Copropriétaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Raphaël ADAM

ALLÔ MAIRIE 39 92
www.nanterre.fr